Ant B Leger

ANNONCES

Première Insertion ...... 10 Cents par ligne
Chaque Insertion subséquente...... 2 " "
Adresses d'affaires .... $6 par année

Des arrangements très faciles et à bon marché seront faits pour l'Insertion des Annonces à long terme.

La Rédaction ne sera, en aucun cas, responsable des opinions des Correspondants. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Obligé de payer les frais de port sur toutes les gazettes envoyées à la poste, l'abonnement est rigoureusement exigible d'avance.

Le Moniteur Acadien.

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

ABONNEMENT

Une Copie, un An, $1.50 ; Six Mo 0.75
Club de Cinq, " 5.00 ; " 2.50
Club de Onze, " 10.00 ; " 5.00

Invariablement payable d'avance par Si Mois

Les frais de Port sont payés par l'Editeur-Propriétaire

JOUR DE PUBLICATION—JEUDI MATIN

Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-Propriétaire.

VOL. XVII. Shédiac (Nouveau-Brunswick)—Jeudi, 20 Mars 1884. No. 38

PILULES PURGATIVES DE PARSONS
FONT UN RICHE SANG NOUVEAU
Changent complètement le sang de tout le système en trois mois. En prenant une Pilule chaque soir pendant 1 à 12 semaines, on recouvre la santé si cela est possible. Pour Maladies de Femmes, ces Pilules n'ont point d'égales. Les médecins en font usage dans leur pratique. En vente partout, ou expédiées par la malle pour 25c. en timbres. Circulaires gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

DIPHTHERIE
CROUP, ASTHME, BRONCHITE, NEVRALGIE, RHUMATISME. LE LINIMENT ANODIN DE JOHNSON. (*Usage Interne et Externe*) soulagera instantanément ces maladies terribles et guérira positivement neuf cas sur dix. Des informations qui peuvent sauver bien des vies, envoyées sans frais par la malle. Ne tardez pas un instant. Il vaut mieux prévenir que de guérir.
LE LINIMENT ANODIN DE JOHNSON GUERIT Névralgie, Grippe, Douleurs de Poitrine, Hémorrhagie des Poumons, Enrouement chronique, Toux aigue, Toux sifflante, Diarrhée chronique, Dyssenterie, Choléra morbus, Maux de Reins, Maladies de l'Epine dorsale. En vente partout. Circulaire gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

FAIT PONDRE LES POULES
Il est reconnu que presque toutes les poudres vendues pour les animaux dans ce pays, sont sans valeur ; que la Poudre de Condition de Sheridan est absolument pure et inestimable. Rien ne fera pondre les poules comme la Poudre de Condition de Sheridan. Dose, 1 cuiller à thé pour chaque chopine de nourriture. Préviendra et guérira surement le CHOLERA DES POULETS ET DES PORCS, etc. En vente partout, ou envoyé par la malle pour 25c. en timbres. Circulaires gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr. G. A. Harrison,
SHEDIAC, N. B
Shediac, 1er decembre 1871.

Dr. J. A. LÉGER.
OFFICE :—Dans la bâtisse du Bureau de Poste.
SHEDIAC, N. B.
18 avril 7

Dr. P. C. BOURGEOIS,
SHEDIAC, N. B.
Bureau au premier étage de la Freemasons' Hall, où on peut voir le docteur le jour et la nuit.
1er mai 1883.

DR. H. E. BOISSY
MEMRAMCOOK, N. B.
uillet 1880—ac

DR. ED. T. GAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÉGE ST-JOSEPH
MEMRAMCOOK
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr. Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

DR. L. N. BOURQUE,
BUREAU :
Main Street, MONCTON.
1er mai 1882.

N. A. Landry, L. L. B.,
Avocat,
NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BATHURST, - - - N. B.
18 août 1880.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
DORCHESTER, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. 9s80

D. L. HANINGTON
PROCUREUR-AVOCAT.
SOLLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, &C., &C.
DORCHESTER, N. B.
19 février '79—

W. W. WELLS,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
Bureau : Au-dessus du Bureau de Poste,
DORCHESTER, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis. 1 juin '79.

P. A. LANDRY,
AVOCAT,
DORCHESTER, N. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, Etc.,
SHEDIAC,............N. B.
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée.—27 mars 1882

H. H. JAMES,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
BOUCTOUCHE, N.-B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et Etats-Unis.—15mars83

J. M. O'Brien,
Avocat, Notaire Public, Agent d'Assurance, etc.,
BATHURST, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis.

O. S. Cormier,
Ci-devant
AVOCAT ET PROCUREUR EN LOI aux Etats-Unis.
Attention spéciale donnée à la collection dans toutes les parties de la Province et des Etats-Unis.
BOUCTOUCHE, N. B.

Edouard Girouard,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
Moncton, N. B
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main street.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. 1er sp 83

ADRESSES D'AFFAIRES

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
BUREAUX :—Bâtisse en brique de Nicholson, coin de Church et Main Streets, Moncton.
Propriétés de fermes assurées a bas prix,
J. McC. SNOW, Agent.
10 déc. '79—1a

Facterie de Chaussures
DE SACKVILLE
DEPUIS que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 novembre 77—3m

T. William Bell & Co.,
Importateurs directs de
Vins, Liqueurs, Thes, Cigars, &c., &c.
Bureau et entrepôt :
Ferguson's Block, Dock St., St. John, N. B.
Les commandes des marchands de la campagne par la malle ou autrement sont promptement exécutées aux plus bas prix du marché.

COTONS !
EN GROS ET EN DÉTAIL
10,000 verges de COTON JAUNE,
5,000 do COTON BLANC
4,000 do COTON de couleur.
Ces cotons se vendent rapidement, car nous les offrons à des prix qui ne peuvent être égalés.
Main Street, MONCTON, en face des bureaux de poste et du télégraphe.
J. FLANAGAN.
10 février

D. M. BROWN
Artiste-Photographe,
SHEDIAC, N. B.,

Prend les portraits de toute manière, au gré des patrons. Agrandit les photographies et portraits au parfait, et les encadre à prix réduit.
Cadres et Moulures, Chromos Photos, Lithographies, Miroirs, Garde à images, etc., etc.
Vous qui avez besoin de quelque chose dans cette branche, venez me voir, vous vous en trouverez bien et serez satisfaits.
Shédiac, 28 déc. 1881.

Pensionnat N. D. du S. Cœur,
MEMRAMCOOK, N. B.
Cette nouvelle institution agréablement située dans la magnifique Paroisse de Memramcook ; auprès du collége St. Joseph, est dirigée par les Sœurs de la Charité qui ne négligent rien de ce qui peut contribuer à la santé et au bien-être des jeunes Demoiselles, confiées à leur soin. Les Maîtresses prêtent une attention particulière à former leur élèves à la pratique des vertus chrétiennes et morales.
Le cours de l'instruction comprend le Français, l'Anglais, la Musique, le Dessin, la tenue du ménage, la couture unie et ouvrage de goût. L'année scolaire est de dix mois. On reçoit des élèves au Pensionnat à aucune période de l'année.
CONDITION DE LA PENSION.
Le prix de la pension est de quatre-vingts dollars, la maison fournit un lit complet et objet de table. Chaque élève doit fournir ses objets de toilette. Toutes les fournitures classiques sont à la charge des élèves. Les frais du médecin ne sont pas compris dans la pension.
Moyennant dix dollars la maison se charge du blanchissage des élèves.
Le cours de musique et usage du piano, vingt dollars par année. Le dessin, la peinture sont extras. A chaque trimestre les parents reçoivent avec le montant des dépenses des notes sur la conduite, le travail de leurs enfants.
Pour plus amples informations s'adresser à la Supérieure.

Marchandises Sèches
Le meilleur Stock et le mieux assorti de Marchandises Sèches de goût et d'étape de Moncton !
Prix plus bas que les plus bas !
Chaussons, Mitaines, Etoffe du pays, Chemises, etc., achetés au plus haut prix !
Toujours un ou plusieurs commis français pour vous servir !
On épargnera son argent en achetant ici au lieu d'acheter ailleurs, comme on s'en apercevra en faisant l'essai.
En face du Bureau de Poste, Grand'Rue.
J. FLANAGAN.
Moncton 24 janvier 1881.

Suite de la quatrième page

l'un d'eux.

Oh ! mon Dieu, oh ! mon Dieu ! gémit le vieillard. Excusez moi continua t il en sortant ses jambes du lit, je veux me lever.

Le médecin et le commissaire l'aidèrent à s'habiller.

Vous aviez chez vous une somme importante ? lui demanda le magistrat.

Oui, monsieur, en or, en billets de banque et en titres de rente, trente mille francs.

Où aviez vous placé ces valeurs ?

Là dans mon secrétaire.

Voulez-vous vous assurer si le vol a été commis ?

Le commissaire prit le bras de l'aveugle et le conduisit devant le meuble, dont les tiroirs étaient restés ouverts. M. Blanchard ne fit qu'y mettre la main.

Oui, oui, je suis volé ! s'écria-t il. Ils m'ont tout pris, tout... C'était la dot de ma fille, ajouta t-il d'un ton douloureux.

Nous retrouverons peut-être une partie de la somme, si nous parvenons à mettre la main sur ces brigands. Pour combien aviez-vous de titres ?

Environ quinze mille francs.

—Comment les avez-vous achetés ?

A la Bourse de Paris, par l'entremise de M. Edouard Dollfus, agent de change, rue Favart.

Ce renseignement a son utilité.

Je vous en supplie, monsieur, disait Mme Fabrice au médecin, donnez moi l'assurance que vous sauverez mon mari.

Helas ! madame, répondit le docteur, je ne puis vous promettre que de le soigner conciencieusement et d'employer pour lui tout ce que je sais.

Ah ! je vois bien que c'est fini, je n'ai plus rien à espérer !

Il faut toujours espérer, madame, répliqua gravement le médecin.

La pendule sonna onze heures.

Or, pendant que le médecin cherchait, par tous les moyens possibles à ranimer le blessé, Léontine sortait de l'hôtel de Lucerolle, accompagnée par la femme de chambre de la comtesse.

A dix heures la jeune fille avait voulu se retirer ; mais l'orage qui s'était annoncé dans la soirée venait d'éclater sur Paris. L'atmosphère était pleine d'électricité, les éclairs se succédaient à de courts intervalles et la foudre faisait entendre ses grondements terribles. Il y avait eu déjà deux ou trois fortes averses ; mais il était facile de prévoir que la pluie allait tomber de nouveau avec une extrême violence.

Mme de Lucerolle, qui était venue prendre part à la conversation des deux jeunes filles, s'opposa absolument au départ de Léontine.

Laissez passer l'orage, mon enfant, lui dit elle ; vous partirez ensuite et je vous ferai accompagner.

Léontine resta une heure de plus qu'elle ne l'aurait voulu. La pluie cessa enfin de tomber ; c'était le moment de partir. La comtesse fit appeler Louise Verdier, qu'elle voulait charger de reconduire la jeune fille jusque chez elle. On ne trouva pas Louise. Alors Mme de Lucerolle remplaça Louise par sa femme de chambre.

On avait dû parler de Pierre dans la soirée, car en embrassant Léontine avant de quitter, la comtesse lui dit :

—N'oubliez pas que nous vous attendons dimanche, dans l'après midi, avec M. Blanchard et votre fiancé, que vous devez me présenter.

En arrivant devant sa maison, Léontine fut très-étonnée de voir beaucoup de monde dans la rue et deux gardiens de la paix gardant la porte. Elle semercia la femme de chambre, lui souhaita le bonsoir et voulut entrer.

—Où allez-vous ? demanda un des agents, lui barrant le passage.

—Chez-moi, monsieur, répondit-elle : je demeure dans cette maison.

—Comment vous appelez-vous ?

—Léontine Blanchard.

Les deux hommes s'écartèrent aussitôt et s'inclinèrent respectueusement. Elle passa.

Avant de retourner à l'hôtel de Lucerolle, la femme de chambre voulut savoir pourquoi il y avait deux gardiens de la paix à la porte et un attroupement devant la maison. Une voisine, qui était encore très pâle et toute tremblante, lui raconta ce qu'elle savait de l'épouvantable drame.

Une demi-heure plus tard, Mme de Lucerolle apprenait, par le récit de sa femme de chambre, que des voleurs s'étaient introduits chez M. Blanchard, l'avaient volé, et que l'un de ces scélérats avait assassiné le concierge.

Léontine allait entrer dans la loge pour prendre sa clef ; mais une femme lui dit :

—Montez, mademoiselle, vous trouverez votre porte ouverte.

Ces paroles firent courir un frisson dans tous ses membres. Elle monta rapidement les deux étages en proie à de so[illegible] Elle entra haletante, se soutenant à peine. A la vue de Fabrice, qu'elle ne reconnut pas d'abord, elle poussa un cri perçant.

—Ah ! c'est elle, c'est ma fille ! s'écria l'aveugle.

La pauvre enfant avait cru voir le cadavre de son grand-père.

Un second cri s'échappa de sa poitrine, et, d'un bond, elle s'élança au cou du vieillard.

Quelques paroles du commissaire de police lui apprirent tout.

—Oh ! mon Dieu, quel horrible malheur ! fit-elle, les yeux fixés sur le visage décomposé de Fabrice ; pourquoi ai je eu la fatale idée de sortir ce soir ?

Et elle se prit à sangloter.

Le commissaire de police s'approcha d'elle.

—Vous vous éloignez rarement de votre grand-père ? lui dit il.

—Presque jamais, monsieur.

—Est-ce que vous aviez annoncé à quelqu'un votre intention de passer hors de chez vous la soirée d'aujourd'hui ?

—A qui l'aurais je dit ? je ne vois personne.

—Chez la concierge, par exemple, en présence d'une ou de plusieurs personnes ?

—Ce soir, en sortant, j'ai dit à Mme Fabrice où j'allais, en lui laissant la clef de l'appartement.

—La concierge était elle seule ?

—Il y avait avec elle une femme qui demeure dans la maison et dont je ne sais pas le nom.

—Madame Fabrice, qui était cette femme ?

—Mlle Henriette, répondit la concierge.

—Ah ! oui, Mlle Henriette, fit le commissaire.

Puis s'adressant au brigadier des gardiens de la paix :

—Vos hommes, qui sont en bas, ont ils été prévenus de la faire venir ici aussitôt qu'elle rentrera ?

—Oui, monsieur le commissaire.

—Elle reste bien tard dehors, cette demoiselle, murmura le magistrat.

Le médecin, qui était penché sur Fabrice, se redressa en disant :

—Silence !

Tous les regards se fixèrent anxieusement sur Fabrice, qui venait d'ouvrir les yeux. On put voir ses lèvres remuer.

—Il va parler, dit tout bas le médecin.

—Puis-je l'interroger ? demanda le commissaire.

—Non, pas encore.

Les deux mains de la victime s'appuyèrent sur les bras du fauteuil et, se soulevant un peu, il avança lentement son corps et sa tête en avant. Soudain, ses traits parurent s'animer, il respira avec force et ses yeux brillèrent d'un éclat fiévreux.

—Voleur !...assassin !... prononça t-il distinctement, le regard fixé devant lui comme s'il voyait quelqu'un ; je te reconnais...Pierre Ricard !...

Léontine repoussa brusquement le commissaire de police, qui se trouvait devant elle, et bondit vers Fabrice en criant :

—Que dit il ? mais que dit il donc ?

Le commissaire lui saisit le bras et la força à revenir en arrière en lui disant d'un ton sévère :

—Taisez vous, mademoiselle, taisez-vous !

Cependant, faisant un effort suprême, Fabrice parvint à se dresser sur ses jambes.

Le commissaire allait lui parler.

—Ne l'interrogez pas, dit le médecin, ce serait inutile.

—Voleur !...lâche !...reprit Fabrice, le bras droit tendu ; arrêtez le...arrêtez le...c'est lui...Pierre Ricard !

—Mais il ne sait ce qu'il dit, il a le délire ! s'écria la jeune fille éperdue.

M. Blanchard écoutait comme un homme qui ne comprend rien à ce qu'il enteud.

Fabrice porta ses deux mains à sa poitrine, poussa un long gémissement et retomba comme une masse sur le fauteuil. Il eut encore deux ou trois mouvements nerveux et sa tête se renversa sur le dossier du fauteuil.

Le médecin se peucha et se releva aussitôt, en disant :

—Il est mort !

Ce mot terrible « mort » fut suivi d'un cri étranglé poussé par Mme Fabrice.

La justice et la loi vengeront cet homme, dit le commissaire de police.

Puis, faisant un signe aux gardiens de la paix :

Il faut le descendre chez lui, ajouta t il.

Deux agents le prirent, le cadavre et l'emportèrent. Mme Fabrice suivit en sanglotant le corps de son mari.

Léontine s'était affaissée sur un siège et restait immobile, comme pétrifiée. Debout, près d'elle la main appuyée sur son épaule, l'aveugle pleurait silencieusement.

Monsieur Blanchard, dit le commissaire de police, deux crimes ont été commis dans cette chambre, un vol à votre préjudice et un assassinat ; vous devez comprendre combien il est important que la justice découvre les criminels. Vous avez entendu la révélation de la victime. Fabrice a désigné l'un des scélérats qui se sont introduits chez vous ; il l'a reconnu, et deux fois il a nommé Pierre Ricard. Est ce que vous connaissez un individu qui porte ce nom ?

Oui, monsieur, je connais Pierre Ricard : mais je suis absolument de l'avis de ma fille ; je pense, comme elle, que le malheureux Fabrice a prononcé son nom dans le délire de la fièvre et qu'il lui est venu fatalement sur les lèvres.

Le commissaire secoua la tête.

Mon opinion, à moi, est toute autre, fit il. Quelle est la vôtre, monsieur le docteur ?

La mienne est que les paroles de la victime doivent être considérées comme très sérieuses.

Vous entendez, monsieur Blanchard, reprit le commissaire. Maintenant, veuillez me dire qui est ce Pierre Ricard que vous connaissez.

La jeune fille se dressa d'un seul mouvement, comme si elle eût été poussée par un ressort.

Monsieur le commissaire de police, dit elle d'une voix vibrante d'émotion Pierre Ricard est un brave et honnête ouvrier, Pierre Ricard est mon fiancé... Avec l'autorisation de mon grand-père, mon dernier et unique soutien, je l'ai aimé... je l'aime !... Monsieur le commissaire, continua t-elle avec un superbe orgueil, vous me permettrez de vous dire que je ne suis pas une fille à aimer un voleur, à aimer un assassin !...

Elle s'arrêta un instant, puis elle reprit avec des larmes dans la voix :

Je vous le répète, monsieur, je vous le répète le pauvre Fabrice a prononcé le nom de Pierre Ricard sans savoir ce qu'il disait. Ah ! s'il avait eu sa connaissance, il vous aurait dit mieux que moi, mieux que personne, ce qu'est Pierre Ricard, car il le connaissait depuis l'enfance Fabrice l'aimait comme s'il eût été son fils ! Quoi ! il y a un homme bon, ayant le cœur bien placé, les sentiments nobles, l'âme grande, et c'est lui, lui qu'on ose soupçonner d'être un scélérat, un assassin !... Tenez, c'est absurde !... Mais je veux encore vous dire ceci, monsieur le commissaire de police : Devant vous, devant tous les hommes qui représentent la justice, je réponds de Pierre Ricard comme de moi même.

Mademoiselle, répondit le magistrat avec beaucoup de douceur et d'un ton pénétré, je crois à la sincérité de vos paroles, dont je prends bonne note, et je respecte vos sentiments. Mais je me trouve ici en présence d'un double crime ; je remplis le mandat qui m'est confié ; mon devoir est de chercher les coupables.

—Cherchez, monsieur, cherchez, dit la jeune fille en s'asseyant.

—Monsieur Blanchard, reprit le commissaire, Pierre Ricard savait-il que vous aviez chez vous, dans ce meuble, des valeurs importantes ?

—Ces valeurs devant être la dot de ma petite fille, je ne lui avais point caché que je possédais ici trente mille francs.

—Avez vous fait cette confidence à d'autres que lui ?

—A personne, monsieur.

—Vous avez eu une visite dans la soirée, avant le crime, c'est Pierre Ricard qui est venu vous voir ?

—Oui, monsieur.

—Savait il que mademoiselle dût passer la soirée chez une amie ?

—Ma fille le lui avait dit hier

—Vous le voyez, monsieur Blanchard, vos réponses elles-mêmes semblent accuser Pierre Ricard.

Le vieillard baissa la tête. Il était atterré.

—Vous savez où il demeure ? demanda le commissaire.

—Rue Saint Sébastien, no 28, et il travaille rue Saint Maur chez MM. Corbon et Cie.

Merci dit le magistrat.

S'adressant ensuite à l'inspecteur de police.

Vous avez entendu, reprit-il : 23, rue Saint Sébastien ; partez et ne perdez pas une minute ; n'importe à quelle heure de la nuit, vous me trouverez à mon bureau.

Léontine comprit que le commissaire venait de donner l'ordre d'arrêter Pierre Ricard.

—Mon père, s'écria t-elle en fondant en larmes, Pierre n'est pas coupable !

—Je ne sais plus que penser, répondit l'aveugle d'un ton douloureux.

Il était plus de minuit. Le commissaire de police se leva pour partir.

—Et cette demoiselle Henriette ? fit il. Il paraît qu'elle a eu peur de passer la nuit dans une maison où un assassinat a été commis. C'est bien, je l'interrogerai demain.

Quand Léontine se trouva seule avec son grand-père, elle se jeta dans ses bras toute éplorée.

—Ah ! mon père, mon père, lui dit elle en sanglotant, le malheur ne nous abandonnera jamais !

Vers deux heures du matin, quand les agents de la préfecture de police se présentèrent au domicile de Pierre Ricard pour l'arrêter, ils trouvèrent la mère Chéron couchée, ayant près d'elle deux femmes qui la soignaient. Pierre n'avait pas dîné la veille avec sa mère adoptive, et après l'avoir vainement attendu jusqu'à minuit, en proie à des angoisses terribles, elle avait été prise d'attaques de nerfs violentes. Les femmes ignoraient absolument ce que Pierre avait fait dans la soirée et ce qu'il était devenu.

Les agents se retirèrent sans faire connaître le motif de leur visite. Il en resta quatre dans la rue Saint Sébastien, avec mission de surveiller la maison et de s'emparer du voleur présumé, s'il se présentait.

FIN DU PREMIER VOLUME.

A Continuer.

ANECDOTE POUR LE CAREME.

Quatre jeunes gens entrent dans un restaurant pour dîner.

Garçon, un bifteck ! dit l'un d'eux aux allures cavalières, en faisant sa moustache en pointe et lorgnant la glace voisine, sans doute pour s'assurer que sa cravate ne faisait pas un pli malencontreux ou que le gibus n'avait pas nui à l'agrément de sa chevelure.

Garçon, deux biftecks ! dit le second des jeunes gens.

—A moi, une tête de veau ! exclama le troisième.

—Vous avez du poisson ? vous m'en ferez servir, dit en souriant le quatrième jeune homme, à la fois spirituel et modeste.

—Tiens, un plat de collége ! s'écrie son vis-à vis, qui paraissait le lion de la bande ; un beau régal pour toi qui as couru toute la matinée et qui dois avoir l'estomac aux talons ! quelle idée de prendre du poisson ! un bifteck comme nous vaudrait mieux.

—Possible, mais aujourd'hui, je fais maigre.

—Maigre aujourd'hui, mais ce n'est pas un vendredi.

—Non, un mercredi, mais nous sommes en carême :

—Tiens, tiens, voyez donc vous autres ce capucin ! Décidément donc tu t'obstines à vivre dans le monde en séminariste ?

—En chrétien !

Quelle ingénuité de se priver ainsi pour plaire à ces farceurs de curés, qui eux ne se gênent pas pour vous déguster un poulet le vendredi, en faisant des gorges chaudes de vous autres badauds.

Eu es-tu bien sûr ?

Je les ai vus et entendus.

Je ne suis pas obligé de te croire car dans le monde on ne se fait guère scrupule d'un mensonge pour les besoins de la cause, comme on dit. Mais d'après la chronique, mon bon, il paraît que tu n'as jamais beaucoup fréquenté les presbytères ni les églises.

Il trouvait le restaurant plus gai ! dit le second des jeunes gens.

Mais quand ce que tu viens de dire serait vrai, je ne m'en troublerais pas. Ce n'est pas à tel ou tel prêtre que j'obéis, mais à l'Eglise, l'autorité la plus auguste qui fut jamais.

Voyez comme ça prêche !

Pour revenir au maigre, mon cher, tu me permettras de ne pas me croire plus sot que ta seigneurerie, de ne pas m'estimer ni niais ni absurde, quand je juge que de vénérables pontifes, des évêques illustres par la vertu et le génie, réunis en assemblée solennelle, n'ont pu faire cette loi du jeûne que par des considérations sérieuses, importantes, dont il est facile au reste de se rendre compte.

Bah ! les évêques ! des hommes comme nous.

Pas tout à fait, du moins dans l'exercice ministère auguste, pour lequel, que vous le vouliez ou non, ils ont été marqués d'un caractère sacré

Je n'obéis pas à des hommes.

Allons donc, c'est ce que tu fais tous les jours. A ce moment même, tu ne fais pas autre chose, puisque ton obstination ne part que d'un mauvais conseil ou d'une mauvaise lecture.

Tu as beau dire, reprit l'autre, en entamant le bifteck qu'on venait de lui servir, je trouve que c'est une tyrannie de m'empêcher de manger, à mon repas, telle chose qui me convient. C'est sottise que ces préjugés de la routine cléricale, je ne m'y soumettrai jamais.

Oh ! oh !

Non ! non ! je ne me laisserai jamais dindonner par les curés, à preuve ! ajouta t il, en portant à sa bouche le premier morceau.

En ce moment, le chien de l'établissement, une espèce de griffon, assez laid, par parenthèse, vint se planter sur son train de derrière, tout juste en face de la table où se trouvaient nos jeunes gens, et se mit à les regarder d'un air qui n'était pas celui de la curiosité désintéressée.

Garçon, dit alors notre jeune chrétien, à la grande stupéfaction de ses camarades, garçon, une côtelette de mouton !

A la bonne heure, voilà qui est parler ! bravo ! s'écrie le jeune sceptique ! j'étais bien sûr qu'on arriverait à le convertir et qu'il finirait par s'émanciper ! mais, franchement, cela vient bien un peu *subito* et nous éclate au nez comme une bombe.

Le jeune homme souriait d'un air qu'un observateur attentif eût jugé plus malicieux que candide.

On apporta la côtelette, il la prit par le manche et la tendit au dogue en faction devant la table, et qui, d'abord un peu surpris de cette galanterie inusitée, ne se fit pas longtemps prier pour happer à belles dents le succulent morceau. Les convives ouvraient de grands yeux.

“ Hé ! que diable fais tu là ? dit celui que l'on sait ; as-tu perdu la carte Quelle idée de régaler ce quadrupède avec cette excellente côtelette dont se fut fort bien accomodé un chrétien.

—Oui, un chrétien comme toi !

—Pas de personnalités, sacristain ! comment, toi si économe d'ordinaire, voilà que tu jettes l'argent par les fenêtres !

—Cela peut servir. Ecoute une historiette. Dans le siècle dernier, où c'était la mode de faire de l'esprit et de gloser sur la religion, un incrédule célèbre, qui même se posait en athée, après avoir inutilement prêché ses doctrines dans un cercle de dames, crut se venger en disant avec un peu d'impertinence : “ Pardonnez mon erreur, belles dames, je n'imaginais pas que, dans une réunion où l'esprit le dispute aux grâces, j'aurais seul l'honneur de ne pas croire en Dieu.”—“ Hé, pardon monsieur, vous n'êtes pas seul, reparti, avec quelque vivacité la maîtresse de la maison ; mes chevaux, mon chien, mon chat et mon perroquet partagent avec vous cet honneur ; seulement ces pauvres bêtes ont le bon esprit de ne pas s'en vanter.” Saisis tu l'apologue ? dit le jeune homme au sceptique.

—Laisse moi tranquille.

Convention des Canadiens de l'Ouest

Les journaux canadiens de l'ouest des Etats Unis publient une proclamation convoquant tous les Canadiens de l'Ouest à une grande convention qui doit se tenir à Minnéapolis, les 27, 28 et 29 mai prochain.

Cet appel trouvera un écho sympathique chez tous nos compatriotes émigrés. C'est une excellente idée de convoquer une grande assemblée nationale sur le territoire américain. Les Canadiens de l'Ouest comme ceux de l'Est y gagueront en prestige, en considération et en importance en s'affirmant dela sorte. Ils démontreront aux autres nationalités toute la force et la vitalité de leur existence nationale.

Les questions qui figurent à leur programme et qui seront traitées à convention donnent une bonne idée de l'importance de cette démonstration. Nos compatriotes ont prouvé qu'ils comprenaient le rôle qu'ils peuvent jouer aux Etats Unis.

Les principales questions qui seront soumises à la convention sont : la nécessité d'avoir des prêtres canadiens ; d'encourager les écoles paroissiales et les moyens à prendre pour les maintenir ; l'utilité d'une maison d'éducation supérieure pour les Canadiens-Français de l'Ouest ; la nécessité de parler la langue française dans les familles ; les Canadiens sont ils représentés dans les différents bureaux publics proportionnellement à leur nombre et au montant pour lequel ils contribuent au revenu public ?

Que nos compatriotes affirment leur nationalité. Qu'ils marchent en ranges serrés. Leur union fera leur force. Cette convention sera une protestation énergique contre les insultes grossières dont ils ont l'objet de la part de quelques fanatiques.

Tous les enfants du Canada verront avec bonheur cette manifestation de notre race à l'étranger.

—*Le Monde.*

—Il parait que le fouet est un excellent remède pour guérir de la paresse. Un individu sollicitait son admission à la prisou. Après des demandes réitérées, il se voit une bonne fois accueilli favorablement. On lui apprend qu'il recevra tous les matins, cinq coups de fouet. Notre homme n'en voulut pas savoir davantage. Il disparat comme un éclair du bureau du juge et il court peut être encore.